

Chef d'ensembles vocaux ou instrumentaux

Filière : artistique

Domaine : musique

Appellations voisines : chef d'orchestre, chef des chœurs, directeur musical

Autres métiers du domaine : musicien soliste, conseiller musical, choriste

Le chef d'ensembles vocaux ou instrumentaux est un artiste interprète qui exécute devant ou pour un public (ou lors de séances d'enregistrement) une œuvre musicale.

Contexte d'exercice du métier et conditions d'emploi

- Contexte et environnement professionnel du métier
- Conditions d'emploi

Mission, activités et compétences professionnelles

- Mission
- Fonctions, activités et compétences

Contexte d'exercice du métier et conditions d'emploi

Contexte et environnement professionnel du métier

L'appellation « ensembles vocaux ou instrumentaux » est retenue dans son acception la plus étendue et recouvre une diversité de formations vocales et instrumentales couramment désignées sous des dénominations variées : chœurs, chorales, ensembles vocaux, maîtrises, chœurs de chambre, orchestres symphoniques, de jazz, d'harmonie, fanfares, orchestres de variétés...

Le musicien chargé de la direction d'ensembles vocaux ou instrumentaux exerce généralement son activité dans le secteur du spectacle vivant. Il est le plus souvent à la tête d'une ou de plusieurs formations établies sous diverses formes juridiques, en particulier associative, qui l'emploient et le rémunèrent pour une activité de direction musicale et artistique.

Il peut également inscrire son activité dans le secteur du spectacle enregistré dans des emplois relatifs à l'enregistrement de phonogrammes, de vidéogrammes, de bandes sonores accompagnant des films ou tout autre support numérique ou analogique.

Ce musicien pratique son art devant un public ou lors de séances d'enregistrement. Il noue une relation particulière avec le public au moment du concert, mais il peut être aussi sollicité dans la présentation et l'explication de son art et de ses pratiques auprès du plus large public. Il peut le cas échéant intervenir dans le cadre d'actions éducatives vers le jeune public.

Le chef a la responsabilité de la prestation collective des chanteurs ou instrumentistes. Sa tâche consiste à rendre cohérente et expressive l'action de l'ensemble des musiciens par sa gestuelle. Il règle l'équilibre des diverses masses sonores de l'ensemble. C'est à lui que revient la tâche de concevoir et d'orienter l'interprétation des œuvres, un processus qui s'étend à partir de la définition du projet dans le choix du répertoire, de la première répétition jusqu'à la représentation finale ou l'enregistrement.

Le chef d'ensembles instrumentaux ou vocaux possède aussi une grande culture musicale : courants musicaux, contextes historiques, sociaux et culturels, musicologie... Il connaît l'organisation d'un spectacle et les contraintes techniques des lieux dans lesquels il se produit. Il définit parfois ses propres besoins en matériel (son, lumière, costume...).

Il est le plus souvent amené à se constituer un « portefeuille » d'activités ; par nature sa fonction comporte une dimension pédagogique, il peut donc envisager des activités d'enseignement au sein d'établissements d'enseignement artistique.

La formation supérieure débute assez tardivement, après de solides études instrumentales et vocales.

Conditions d'exercice de l'emploi

Le rythme des activités du chef d'ensembles instrumentaux ou vocaux est lié à l'activité du chœur, de l'ensemble... ou des structures dans lesquelles il travaille : répétitions, représentations, tournées...

Qu'il soit en période d'emploi salarié ou non, tout musicien instrumentiste chanteur est confronté à la nécessité de poursuivre un entraînement quotidien.

Le chef d'ensembles instrumentaux ou vocaux est conduit à se déplacer sur l'ensemble du territoire et/ou à l'étranger, afin de répéter, de se produire et de rencontrer ses partenaires professionnels.

Le chef d'ensembles instrumentaux ou vocaux exerce en tant que salarié. La majorité d'entre eux est embauchée sous contrat à durée déterminée dit d'usage¹ mais certains employeurs proposent des contrats à durée indéterminée (CDI) ou à durée déterminée (CDD).

L'emploi de chef d'ensembles instrumentaux ou vocaux dans l'entreprise est régi par des normes légales, réglementaires et conventionnelles, mais aussi par des modalités pratiques d'exécution du contrat de travail (déplacements, répétitions...).

L'orchestre et le chœur permanents travaillent fréquemment dans un équipement fixe de répétition et/ou de diffusion. Les ensembles et groupes non permanents n'ont pas toujours de lieu de résidence. Cette spécificité impose une grande mobilité aux musiciens.

Les employeurs des chefs d'ensembles instrumentaux ou vocaux sont notamment :

- les chœurs ;
- les orchestres (symphoniques, d'harmonies, brass bands, fanfares...) ;
- les maisons d'opéra ;
- les ensembles instrumentaux et vocaux ;
- des employeurs du spectacle enregistré, dans des emplois relatifs à l'enregistrement de phonogrammes, de vidéogrammes, de bandes sonores accompagnant des films ou tout autre support numérique ou analogique.
- des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant et qui relèvent alors du champ d'application du Guichet unique du spectacle occasionnel (Guso) : parcs de loisirs, hôtels, cafés, restaurants, bibliothèques, collectivités locales...

¹ Article D1242-1 du Code du travail

Missions, activités et compétences professionnelles

Mission

Le chef d'ensembles instrumentaux ou vocaux est un artiste ; il dirige l'interprétation collective des artistes au sein d'un orchestre ou d'un ensemble.

Fonctions, activités et compétences

Fonction 1 : Concevoir son interprétation musicale

- Activités :
- Rechercher, collecter, recueillir
 - Créer, écrire, réécrire, décrire
 - Elaborer son image sonore

Fonction 2 : Diriger, encadrer, animer

- Activités :
- Être en état d'anticipation, d'écoute active et de mémorisation des événements sonores
 - Communiquer et transmettre corporellement une conception artistique
 - Conduire une prestation en situation scénique et en situation d'enregistrement
 - Construire l'identité sonore du groupe
 - Evaluer
 - Conduire les répétitions
 - Mener une séance d'enregistrement
 - Communiquer
 - Exercer une fonction de manager
 - Construire et gérer la dynamique du groupe

Fonction 3 : Concevoir et mettre en œuvre un projet

- Activités :
- Définir le projet artistique et culturel de l'ensemble concerné
 - Concevoir et conduire un projet de production, de diffusion, d'enregistrement
 - Proposer un projet de formation pour le groupe

Fonction 4 : Construire son parcours professionnel

- Activités :
- Définir ses objectifs professionnels
 - Enrichir son parcours professionnel
 - Connaître l'environnement socioprofessionnel
 - Prévenir les risques professionnels
 - Approcher d'autres esthétiques
 - Proposer des démarches partenariales

Fonction : Concevoir son interprétation musicale

Activité	Compétences
Rechercher, collecter, recueillir	<ul style="list-style-type: none">- Consulter des sources documentaires variées- Constituer un corpus personnel de partitions, d'enregistrements, de références en ressources documentaires- Apprécier l'intérêt artistique des éléments consultés- Sélectionner les éléments en s'inscrivant dans le projet musical
Créer, écrire, réécrire, décrire	<ul style="list-style-type: none">- Maîtriser les techniques d'instrumentation et d'arrangement- Harmoniser- Improviser
Elaborer son image sonore	<ul style="list-style-type: none">- Effectuer des recherches sur l'œuvre et son contexte historique et stylistique- Analyser l'œuvre sur le plan formel, esthétique...- S'approprier les éléments fondateurs du texte : en repérer le sens, la symbolique, les dimensions littéraires- Développer des connaissances générales (culturelles, scientifiques,...) susceptibles d'enrichir son univers sonore

Fonction : Diriger, encadrer, animer l'ensemble

1/ Diriger

Activité	Compétences
Être en état d'anticipation, d'écoute active et de mémorisation des éléments sonores	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en jeu une écoute active - Agir : <ul style="list-style-type: none"> o En fonction d'un texte musical donné o En fonction de son écoute intérieure o En fonction du contexte
Communiquer et transmettre corporellement une conception artistique	<ul style="list-style-type: none"> - Affirmer son autorité artistique en s'appuyant sur son appropriation de l'œuvre et sa capacité, dans l'acte de direction, à faire adhérer l'ensemble à ses choix d'interprétation - Maîtriser les gestes de direction (technique gestuelle, posture, énergie et dynamiques) - Utiliser et contrôler l'expression du visage et du regard - Avoir conscience : <ul style="list-style-type: none"> o De l'importance des phénomènes respiratoires mis en jeu o De l'influence de l'attitude corporelle sur le résultat sonore notamment sur l'équilibre des plans
Conduire une prestation en situation scénique et en situation d'enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser l'espace, installer le groupe dans l'espace - S'adapter à l'acoustique du lieu - Travailler avec la régie (son, lumière, décors) - Gérer son temps, son investissement et son énergie et ceux du groupe sur la durée de la représentation et sur celles imparties pour l'enregistrement - Se mettre en position d'écoute critique - Etablir les conditions matérielles d'un enregistrement - Se préparer physiquement, mentalement, gérer son trac

2/ Encadrer

Activité	Compétences
Conduire l'identité sonore du groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une conscience collective du son (justesse de l'intonation, homogénéité du timbre, équilibre des nuances...) - Rechercher et proposer des références sur ces données - Adapter le son de l'ensemble aux répertoires abordés et à la situation de travail - Equilibrer les plans sonores - Utiliser les moyens techniques du studio pour enrichir et développer l'identité artistique du groupe
Evaluer	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'une diversité d'outils d'évaluation - Savoir les mobiliser en situation - Comparer des prestations - Engager un dialogue d'évaluation avec le groupe - Emettre un avis et dialoguer sur celui-ci avec d'autres interprètes dont des directeurs d'ensembles
Conduire les répétitions	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition - Expliciter les objectifs à atteindre - Organiser les séquences au sein d'une répétition - Déterminer et conduire la progression du groupe - Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental - Utiliser un instrument polyphonique - S'adapter constamment au résultat de la prestation - Communiquer efficacement les consignes, remarques, remédiations... - Connaître les outils techniques de sonorisation permettant d'obtenir le résultat sonore escompté - Développer la capacité de l'ensemble à répondre aux exigences d'une scénographie - Gérer les rapports du groupe avec d'autres artistes et des techniciens
Mener une séance d'enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> - S'adapter aux conditions du lieu (acoustiques et spatiales) - Travailler avec la régie son - Réaliser une balance - Jouer un rôle de conseiller artistique - Participer au montage - S'adapter aux règles de sécurité

3/ Animer

Activité	Compétences
Communiquer	<ul style="list-style-type: none">- Disposer des modes de communication écrits et oraux afin d'exposer ses objectifs et son projet- Faire partager aux musiciens le sens de sa démarche artistique- Savoir communiquer avec divers partenaires et les médias
Exercer une fonction de manager	<ul style="list-style-type: none">- Identifier les différents domaines constitutifs du management d'un groupe musical- Savoir prendre et assumer sa place dans ces différents domaines- Susciter l'adhésion aux finalités et objectifs du groupe / du projet
Construire et gérer la dynamique du groupe	<ul style="list-style-type: none">- Construire un équilibre entre ses aspirations et la prise en compte des spécificités du groupe- Favoriser les interactions entre les membres du groupe- Installer des relations empreintes de confiance et de respect propices à la réalisation du projet- Mobiliser les ressources des individus au profit de la mise en mouvement du groupe- Inciter le groupe à vivre des situations culturelles sortant de son fonctionnement habituel

Fonction : Concevoir et mettre en œuvre un projet

Activité	Compétences
Définir le projet artistique et culturel de l'ensemble concerné	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer l'esthétique ou les esthétiques proposées à l'ensemble - Construire une programmation et les différents programmes - Déterminer le cas échéant les collaborations artistiques - Inscrire l'action de l'ensemble dans un ou des projets culturels - Elaborer des actions culturelles
Concevoir et conduire un projet de production, de diffusion, d'enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser la faisabilité d'un projet - Déterminer les étapes de réalisation - Créer et faire vivre un réseau de partenaires - Faire partager le projet aux membres du groupe
Proposer un projet de formation pour le groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer le groupe et chacun de ses membres dans une perspective formative - Déterminer un / des parcours de formation - Concevoir les situations d'évaluation et les outils pertinents - Définir les objectifs en cohérence avec les potentialités du groupe - Concevoir un dispositif adapté et faire appel aux compétences nécessaires - Choisir un répertoire en fonction d'un projet de formation et d'une progression

Fonction : Construire son parcours professionnel

Activité	Compétences
Définir ses objectifs professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - S'informer sur les emplois possibles et les conditions d'accès - Savoir faire évoluer son projet en fonction des circonstances, des opportunités, des contraintes...
Enrichir son parcours professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Développer ses compétences : accéder à une formation professionnelle continue - Entretenir et enrichir son niveau technique individuel - Acquérir de nouvelles compétences : <ul style="list-style-type: none"> o S'initier à la pratique d'autres langages, d'autres esthétiques o Pratiquer l'auto-formation o Suivre l'actualité musicale au plan des différents langages et de leur esthétique o Savoir lire et mesurer les évolutions du secteur professionnel
Connaître l'environnement socioprofessionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre l'évolution réglementaire : accès aux textes réglementaires - Négocier les termes d'un contrat de travail, interpréter les autres types de contrat - S'approprier les usages de langages et de travail de son secteur d'activité
Prévenir les risques professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître son corps, prévenir les pathologies - Gérer sa résistance physique et psychologique - Exercer sa vigilance sur la posture corporelle, l'ergonomie, la respiration, l'audition, l'hygiène alimentaire, les rythmes biologiques - Connaître les ressources pour prévenir et soigner
Approcher d'autres esthétiques	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à des manifestations culturelles pluridisciplinaires - Rencontrer des artistes d'autres champs musicaux, élaborer conjointement des projets
Proposer des démarches partenariales	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir identifié et connaître les différents types de partenaires potentiels - Créer et faire vivre un réseau de partenaires - Etre force de proposition envers les partenaires potentiels